

BULLETIN MUNICIPAL

bulletin municipal



Ville de
rimouski

STADE MULTISPORT

DÉTAILS ET IMAGES DE CE PROJET ATTENDU

PROGRAMMATION ESTIVALE

UN ÉTÉ QUI S'ANNONCE FESTIF

ACCUEILLIR À RIMOUSKI

L'INTÉGRATION RIME AVEC TEMPS ET EFFORTS

RIMOUSKI

LE MOT DU maire



Avec l'arrivée de l'été s'installent toujours une frénésie et un dynamisme un peu partout à travers la ville et c'est beau à voir. Le centre-ville s'anime au rythme des Terrasses urbaines, de la place publique éphémère, des commerces, restaurants et d'une Promenade de la mer qui nous lie toujours de près au fleuve. Le parc Beauséjour devient un lieu de rassemblement de premier plan avec les nombreuses activités de la programmation estivale et les Grandes Fêtes. Bref, l'été à Rimouski regorge d'événements festifs, de divertissement et de moments propices pour s'amuser et profiter de la vie.

À travers cette forte vitalité estivale se dessinent des semaines bien occupées dans nos différents projets. Pensons d'abord au projet du stade multisport. C'est un projet qui, comme vous le savez, a fait couler beaucoup d'encre. La réalisation du stade nous tient à cœur depuis longtemps. C'est un bâtiment qui profitera aux milliers de membres des clubs sportifs qui en seront des usagers réguliers, mais aussi à toute la communauté rimouskoise. Le chantier de construction s'échelonnait sur les 18 prochains mois et nous avons confiance de pouvoir inaugurer le stade au début de l'année 2028.

En parlant de projets qui touchent et bénéficient directement aux citoyennes et citoyens, le budget participatif est en pleine période d'analyse des idées de projets reçues de la population dans les dernières semaines. La période de votes est prévue à partir de la mi-septembre et la mise en place du ou des projets gagnants se fera en 2027. Rappelons que le budget participatif a permis la réalisation de projets très populaires comme la piste à rouleaux du parc Beauséjour, le parcours des Braves, le parc pour tous et le parc d'ombre et de fraîcheur à Saint-Pie-X ainsi que le parc de planche à roulettes près de l'édifice Claire-L'Heureux-Dubé.

Vous aurez probablement remarqué que nous faisons souvent référence à notre planification stratégique *Rimouski2030* depuis son lancement en 2023. Nous avons toujours les yeux bien rivés sur les grandes orientations et les objectifs qui y figurent. En mai, vous avez été plusieurs centaines de personnes à répondre à notre sondage de bilan de mi-parcours de cette importante démarche. On a bien hâte de vous présenter ce bilan à l'automne.

D'ici là, profitez de l'été et à bientôt!

Guy Caron



L'IMPLICATION CITOYENNE COMME PILIER DE DÉVELOPPEMENT

Il y a quelques mois, la Ville de Rimouski adoptait sa première *Politique de participation citoyenne* à la suite de consultations auprès de la population, de l'équipe municipale et d'organismes communautaires.

Cette politique, c'est un cadre clair pour toutes les démarches de participation publique de la Ville qui permet de structurer les échanges et la collaboration entre la communauté rimouskoise, l'administration et les membres du conseil municipal. Un cadre qui vient identifier les six étapes d'une démarche participative à Rimouski :

- 1 L'ÉVALUATION** | Toute intention de mettre de l'avant une démarche de participation publique sera évaluée en fonction de critères spécifiques.
- 2 L'ÉLABORATION** | L'élaboration d'une démarche de participation publique se fera dans un esprit d'innovation et de respect des meilleures pratiques.
- 3 LA DIFFUSION** | Les démarches de participation seront annoncées en utilisant plusieurs moyens de communication.
- 4 LA RÉALISATION** | Les activités de participation seront choisies en privilégiant une combinaison d'approches en personne et en ligne.
- 5 L'ANALYSE** | Tous les commentaires et toutes les contributions des citoyennes et des citoyens seront analysés et un rapport synthèse de la démarche sera produit.
- 6 LA RÉTROACTION** | Après chacune des activités de participation, une rétroaction se fera auprès des participantes et des participants via le site Web de la Ville de Rimouski ou l'Espace citoyen.

Tout ça avec l'objectif d'être toujours le plus transparent possible dans les prises de décisions, de se rapprocher des citoyennes et des citoyens et de stimuler la participation de la population dans la vie municipale.

Pour consulter la version complète de la politique :
rimouski.ca/participationcitoyenne



ACCUEILLIR À RIMOUSKI

UNE SÉRIE D'ARTICLES SUR L'IMMIGRATION

Une façon de mieux comprendre, sensibiliser et surtout de rassembler notre communauté autour d'une réalité qui façonne notre ville.

L'intégration des personnes immigrantes est une responsabilité partagée : les institutions, les organismes communautaires, les employeurs, la communauté d'accueil et les personnes immigrantes elles-mêmes y contribuent chacun à leur façon. Ensemble, ces acteurs forment un filet de soutien essentiel à l'inclusion sociale, économique, culturelle et citoyenne.

Mais concrètement, qu'est-ce que ça veut dire, « intégrer » ?

INTÉGRATION RIME AVEC TEMPS ET EFFORTS

Quand une personne immigrante arrive à Rimouski, elle doit s'adapter sur de nombreux fronts à la fois : apprendre le français québécois avec ses expressions, ses références, travailler et assurer sa stabilité financière, comprendre les services publics, se bâtir un réseau social, trouver un logement et se déplacer sans toujours avoir de voiture. En plus d'approivoiser les saisons rimouskoises !

Pour plusieurs, c'est un véritable choc de repères. En tant que communauté d'accueil, il faut faire preuve de patience et de bienveillance, car personne ne peut apprendre autant, si vite.

CE QU'ON NE VOIT PAS : L'ICEBERG DE LA CULTURE

L'anthropologue Edward T. Hall proposait en 1976 une image parlante : la culture ressemble à un iceberg. La partie visible, soit la musique, la nourriture, la langue, les salutations et les fêtes, ne représente qu'environ 10 % de ce qu'une culture est vraiment.

Le reste, les 90 % immergés, est invisible au premier regard : les croyances, les rapports à l'autorité, la conception

du temps, les valeurs familiales, la gestion des émotions, l'approche au travail, les codes sociaux non-dits, entre autres.

C'est précisément dans cet espace que les malentendus naissent : on suppose, on interprète et l'on se trompe facilement parce qu'on ne comprend pas encore.

LE VIVRE-ENSEMBLE : PLUS QU'UN BEAU MOT

Le vivre-ensemble, c'est le respect des différences (culturelles, religieuses, sociales, identitaires), la tolérance et le dialogue au quotidien, la solidarité et l'entraide, et le partage de valeurs communes comme la liberté, l'égalité et la fraternité.

C'est surtout choisir de se concentrer sur ce qui nous rapproche plutôt que sur ce qui nous distingue. C'est facile à dire, mais moins évident à vivre, surtout quand on ne connaît pas encore l'autre.

Les personnes immigrantes ont besoin de notre aide pour décoder notre système, nos valeurs et nos façons de faire, tout comme nous pouvons gagner à mieux comprendre les leurs. L'intégration n'est pas un processus à sens unique. C'est tendre la main, même maladroitement, et créer de vraies rencontres.

Cette série d'articles est rendue possible avec le soutien financier du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Pour consulter le *Plan d'action en immigration et diversité* de la Ville de Rimouski : rimouski.ca/planaction

STADE MULTISPORT : LE PROJET EN DÉTAIL

Dans les dernières semaines, le projet de construction du futur stade multisport au complexe sportif Guillaume-Leblanc a passablement retenu l'attention dans l'actualité. Pourquoi ne pas profiter du début du chantier de construction pour revenir sur les grandes lignes du projet, les étapes franchies vers la mise en place de cette infrastructure très attendue et certaines des questions les plus posées par les citoyennes et citoyens.



LES FAITS SAILLANTS DU PROJET

- ✓ Un terrain synthétique pour le soccer à 11 joueurs qui se divise en trois terrains de soccer à sept joueurs;
- ✓ Une piste de course intérieure suspendue à trois corridors;
- ✓ Une mezzanine avec estrades, des bureaux pour les clubs sportifs, des vestiaires modernes et une esplanade extérieure;
- ✓ En plus du soccer, de la course et de la marche, le futur stade multisport permettra la pratique du baseball, du *ultimate frisbee* et du rugby;
- ✓ Coût estimé du projet : 28 M\$.

LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Le stade multisport sera le premier projet réalisé selon un processus de conception-construction à Rimouski. Qu'est-ce que ça veut dire?

Un appel d'offres « conception-construction » permet la réalisation d'un projet où la Ville confie à une seule entité (une équipe d'un entrepreneur général, d'architectes et d'ingénieurs) la conception des plans et la construction d'un bâtiment.

Contrairement à l'approche traditionnelle, soit un appel d'offres pour la conception, puis un second appel d'offres pour la construction, cette méthode intègre toutes les étapes dans un seul processus contractuel afin de choisir la meilleure offre globale.

Ce processus comporte plusieurs avantages, notamment l'efficacité et la collaboration des équipes d'experts dès le début du projet. Aussi, la sélection de la meilleure offre globale (qualité et prix), plutôt que de retenir le plus bas prix conforme, lorsque la nature et la complexité du projet justifient une approche axée sur la performance à long terme, la gestion des risques et la maîtrise des coûts et des délais.

Pourquoi ne pas avoir sélectionné le plus bas soumissionnaire, comme c'est le cas d'habitude?

Le contrat a été attribué à l'offre ayant obtenu le meilleur pointage global, et non sur la seule base du plus bas prix conforme au consortium Honco Bâtiments/LFG Construction. L'objectif d'un tel processus est que la sélection se base sur la qualité et non exclusivement sur le prix, ce qui permet d'évaluer la qualité d'un projet sur le long terme à l'intérieur d'un budget maximal.

Aussi, parce que la Ville accorde une grande importance à d'autres paramètres, comme l'efficacité énergétique du bâtiment et sa durabilité, ce qui permet de faire des économies à plus long terme, même si le coût de construction initial peut être plus élevé. Ces paramètres faisaient justement partie de l'ensemble des critères évalués par le comité de sélection.

Le stade multisport est une infrastructure importante qui doit bien servir les besoins de toutes et de tous pendant les prochaines décennies.



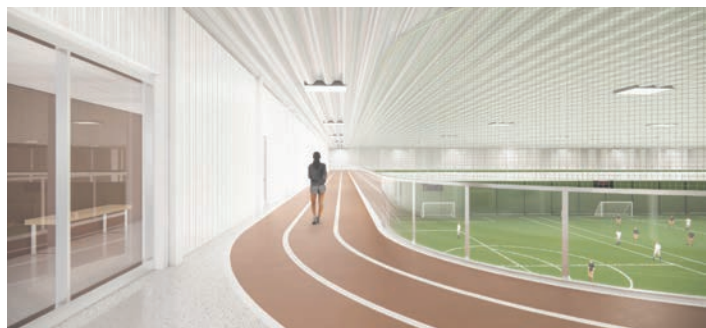
Pourquoi le prix n'a-t-il pas eu plus d'importance dans les critères?

Pour éviter que le coût prime avant tout, au détriment de la durabilité, de la qualité des matériaux et du respect des besoins, entre autres. Dans ses critères, la Ville démontre l'importance accordée à d'autres volets, comme l'efficacité énergétique du bâtiment et ses aspects techniques. Une approche qui prend en considération les économies à plus long terme.

Quels étaient les critères de sélection?

Les critères, la grille d'analyse et la pondération sont toujours connus des firmes qui soumettent un projet, et ce, au moment de l'appel d'offres. En résumé, voici les critères de sélection qui ont été évalués par le comité :

Le prix (10 %), la vision architecturale du projet (5 %), la fonctionnalité du bâtiment et de ses aménagements (10 %), l'harmonisation avec le secteur d'implantation (5 %), la compréhension et la méthodologie du mandat (15 %), l'échéancier, le contrôle de la qualité et des coûts (15 %), le dépassement des exigences techniques demandées (15 %), l'efficacité énergétique du bâtiment (15 %), l'économie circulaire et la durabilité du bâtiment (10 %).



LES GRANDES ÉTAPES FRANCHIES

2018 : formation du comité multisport incluant les organismes sportifs utilisateurs et les institutions scolaires;

2019 : réalisation du programme fonctionnel et technique (PFT);

2020 : dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures et 2023 récréatives, sportives et de plein air* (PAFIRSPA) résultant en deux refus;

2025 : nouvelles consultations avec les organismes sportifs locaux pour recueillir les besoins;

2025 : adoption d'un règlement d'emprunt et lancement de l'appel d'offres de conception-construction;

Mars 2026 : ouverture des soumissions;

Mai 2026 : attribution du contrat au consortium Honco Bâtiments/LFG Construction.

LES ÉTAPES À VENIR

Juin 2026

Début de la construction
du stade

Décembre 2027

Fin de la construction
du bâtiment

Début 2028

Inauguration et ouverture
du stade multisport

Vous êtes une entreprise intéressée à devenir partenaire financier du futur stade multisport?
Remplissez le formulaire d'intérêt au rimouski.ca/multisport

UN ÉTÉ FESTIF À PRÉVOIR!

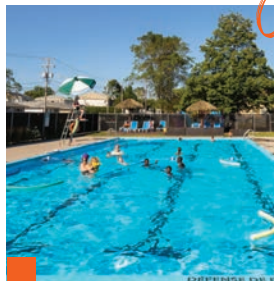
Le lancement de la programmation estivale annonce l'arrivée tant attendue de l'été! De juin à septembre, la Ville de Rimouski vous invite à profiter d'une multitude d'activités pensées pour toute la population.

Retrouvez vos incontournables tels que le yoga en plein air, la danse en ligne, le cinéma extérieur et nos séries de spectacles gratuits. Laissez-vous également surprendre par nos nouveautés comprenant les contes sur la grève, les activités d'astronomie sous les étoiles, les balades animées et les festivités entourant le solstice d'été rimouskois!

Pour connaître la programmation complète :
rimouski.ca/ete



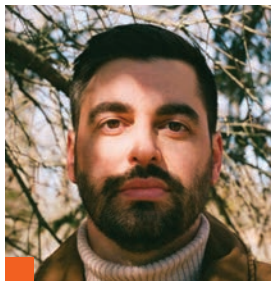
À METTRE à l'agenda



Ouverture des piscines extérieures
Samedi 20 juin
Saint-Germain,
Saint-Robert et
Nazareth



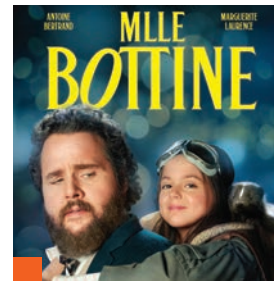
Contes sur la plage
Mardis 16 juin
et 11 août à 19 h
Plage du Rocher-Blanc



Pique-nique musical
avec King Melrose
Dimanche 19 juillet
à 12 h
Agora du parc
Beauséjour



Spectacle
enfants-familles de
Maria Cannelloni
Lundi 20 juillet à 19 h
Agora du parc Beauséjour



Cinéma en plein air
Jeudi 6 août à 19 h 30
Parc Ernest-Lepage



LA PLACE PUBLIQUE ÉPHÉMÈRE, UN ESPACE POUR VOTRE QUOTIDIEN

Du 16 juin au 12 octobre

Place des Anciens-Combattants

Les soirées d'été autour du feu Samedis à 20 h

- 27 juin : feu des veillées d'été
- 25 juillet : feu des vacances
- 29 août : feu des étoiles
- 26 septembre : feu des récoltes

Les midis d'été au bord du fleuve

Jeudis, du 2 juillet au 27 août de 11 h 30 à 13 h 30



LES BONNES PRATIQUES DE L'ÉTÉ

Vous avez une soudaine envie d'aménager votre terrain, de jardiner et d'entretenir votre pelouse? C'est signe que le beau temps et la saison chaude arrivent! C'est aussi un bon moment pour se rappeler des petits gestes qui peuvent faire une grande différence pour l'environnement.

ARROSER DE FAÇON RESPONSABLE



L'arrosage de la pelouse est permis une seule journée par semaine pour chaque secteur, entre 20 h et 22 h. Si vous utilisez un système de gicleurs automatiques, il doit être enregistré et l'arrosage est seulement autorisé entre 3 h et 5 h du matin lors de la journée prévue pour votre secteur de résidence. Consultez notre carte interactive au rimouski.ca/arrosage pour savoir si votre période autorisée d'arrosage est le lundi, mardi, mercredi ou jeudi. L'arrosage de la pelouse est interdit les vendredis, samedis et dimanches.

L'arrosage des plates-bandes, potagers, jardinières et boîtes à fleurs est permis en tout temps avec un boyau muni d'un dispositif d'arrêt automatique ou un arrosoir manuel.

Rappelez-vous d'utiliser l'eau potable de façon responsable et qu'il est rarement nécessaire d'arroser sa pelouse. Même pendant les périodes de sécheresse où le gazon devient jaune, votre pelouse est tout de même en santé. Elle entre simplement en dormance. Dès que des précipitations de pluie surviendront, soyez assurés que votre gazon redeviendra vert.

Et n'oubliez pas que l'arrosage des entrées d'automobiles est interdit en tout temps, sauf si vous réalisez des travaux d'aménagement de terrain. Allons-y mollo sur l'eau, chaque geste compte.

LAISSEZ POUSSER, C'EST PERMIS



Pour continuer sur la lancée de l'initiative *En mai, laissez pousser*, qui a vu le jour en 2023 à Rimouski, la Ville souhaite encourager la création d'îlots de biodiversité sur son territoire. Ce type d'aménagement est d'ailleurs déjà implanté sur certains terrains municipaux.

C'est quoi un îlot de biodiversité? C'est une zone où on laisse pousser les plantes herbacées et autres végétaux au-delà de 20 cm. L'objectif est de favoriser l'apparition de fleurs et de

graminées indigènes, d'augmenter la biodiversité urbaine et de soutenir les insectes pollinisateurs. Un îlot peut être créé en laissant la végétation pousser naturellement, en semant un mélange de fleurs ou en ajoutant des plantes indigènes déjà mures, par exemple. Il ne s'agit pas de laisser le terrain à l'abandon, mais bien d'en faire une gestion écologique.

Pour participer et créer votre îlot de biodiversité, il suffit de demander un certificat d'autorisation et le tour est joué! Le certificat est gratuit et valide pour trois ans. Pour tous les détails sur les îlots de biodiversité et faire votre demande de certificat : rimouski.ca/biodiversite

UN COMPOST DE QUALITÉ ET GRATUIT



La distribution de compost est commencée à l'écocentre de Rimouski (835, chemin Victor-Gauvin). Comme c'est le cas depuis maintenant plusieurs années, la distribution est offerte gratuitement aux citoyennes et citoyens de la MRC de Rimouski-Neigette et se déroule jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Bon à savoir sur notre compost!

Tout au long du processus de maturation du compost, les matières non désirées sont retirées manuellement, de l'arrivée jusqu'à la maturation complète de la matière. Lors du tamisage du compost mature, les plus gros morceaux sont aussi retirés. Les températures internes atteignent 70°C lors de la maturation du compost, ce qui permet d'éliminer les bactéries et les autres organismes pathogènes. Le compost est testé en laboratoire pour vérifier la présence de contaminants. Pour que le compost soit distribué aux citoyennes et citoyens, il doit ainsi passer avec succès ces tests de laboratoire. Lorsque vous repartez de l'écocentre, vous avez donc en main un compost de qualité!

Pour des trucs et astuces en matière de compostage : rimouski.ca/compost

INFORMATIONS EN RAFALE!



PAS DE MÉGOTS DANS LES POTS

Chaque année à travers le Québec, les mégots écrasés dans les pots de fleurs et les plates-bandes causent de nombreux incendies. Les matières utilisées dans les terreaux à plantes comme la tourbe ou la mousse de sphaigne sont inflammables. Il peut d'ailleurs s'écouler de quatre à cinq heures entre le moment où la cigarette est écrasée et l'apparition d'une première flamme. Si vous devez éteindre un mégot à l'extérieur, utilisez un cendrier à l'abri du vent et qui est déposé sur une surface stable. Vous pouvez aussi utiliser une boîte de conserve remplie de sable humide ou d'eau. Ensemble, passons un été sous le signe de la sécurité.



RECONNAISSANCE PATRIMONIALE

Saviez-vous que la Ville de Rimouski a adopté un nouvel inventaire du patrimoine bâti traditionnel? En collaboration avec la firme *Passerelles*, ce sont plus de 2 700 constructions qui ont été analysées sur le territoire rimouskois. Les deux tiers d'entre elles présentent une valeur patrimoniale. Visitez le rimouski.ca/piipatrimoine pour consulter la carte interactive de l'inventaire du patrimoine bâti.

PUBLICATION DE LA VILLE DE RIMOUSKI

Service des communications
et des relations citoyennes

Coordination : Frédéric Savard

Collaboratrices et collaborateurs :

Marie-Josée Bacon, Audrey-Ann Beaulieu,
Isabelle Bérubé, Catherine Boily,
Sébastien Collin, Azur Desrosiers,
Marilyn Dupéré, Mathieu Geneau,
Audrey Heppell, Claire Lafrance,
Sarah Leblond, Christian Parent,
Karine Richard et Carolanne Tremblay

Conception de la maquette et idéation :

Agence G

Graphisme :

Groupe SYGIF • sygif.qc.ca

Crédits des photos et images :

JF Gagné, Carol-Ann Guy,
Honco Bâtiments/LFG Construction et Iften Redjah

HEURES D'OUVERTURE

Services administratifs :

Lundi au jeudi : 8 h 15 à 11 h 45 / 13 h à 16 h
Vendredi : 8 h 15 à 11 h 45

Questions, commentaires ou suggestions au sujet du bulletin municipal?

info@rimouski.ca ou 418 723-3313

Abonnez-vous à notre infolettre mensuelle, c'est gratuit!

rimouski.ca/infolettre

Le bulletin municipal est imprimé
sur papier Rolland Enviro Satin,
100% postconsommation.



8 ET 22
juin
6 ET 16
juillet
24
août

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCES RÉGULIÈRES

Prenez note que les séances débutent
maintenant à 19 h 30.

205, AVENUE DE LA CATHÉDRALE,
CASE POSTALE 710
RIMOUSKI (QUÉBEC) G5L 7C7



Ville de
rimouski